

Dégivreur de serrure

SECTION 1: IDENTIFICATION

| | |
|---|--|
| Identificateur du produit | Dégivreur de serrure |
| Autres moyens d'identification | 15-276PAC, 15-276PAC-8 |
| Usage recommandé | Veuillez vous référer à l'étiquette du produit. |
| Restrictions d'utilisation | Inconnu. |
| Identificateur du fabricant/fournisseur | Recochem Inc., 850 Montee de Liesse, Montreal, QC, H4T 1P4, Compliance and Regulatory Department, 905-878-5544, www.recochem.com |
| Numéro de téléphone d'urgence | CANUTEC, 613-996-6666, 24 Hours |
| Numéro de la FDS | 01290038 |

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 2; Irritation cutanée - catégorie 3; Irritation oculaire - catégorie 2B

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

| | |
|------|---|
| H225 | Liquide et vapeur très inflammables. |
| H316 | Provoque une légère irritation cutanée. |
| H320 | Provoque une irritation oculaire. |

Conseil(s) de prudence :

| | |
|------|---|
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. |
| P233 | Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P240 | Mise à la terre et liaison équivalente du récipient et du matériel de réception. |
| P241 | Utiliser du matériel électrique, de ventilation, et d'éclairage antidéflagrant. |
| P242 | Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. |
| P243 | Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. |
| P264 | Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé. |
| P280 | Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux |

Intervention :
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser mousse extinctrice appropriée, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, eau pulvérisée ou brouillard d'eau pour l'extinction.

Stockage :
Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder au frais. Garder le contenant hermétiquement fermé. Garder sous clé.

Élimination :
Disposer du contenu/récipient conformément aux règlements et lois régionales, nationales et locales applicables.

Autres dangers

Incconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

| Nom chimique | Numéro de CAS | % | Autres identificateurs |
|----------------------|----------------------|----------|-------------------------------|
| 1,2-Propylene glycol | 57-55-6 | 13.9 | |
| | | 85.0 | |

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique résiduel. Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes.

Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste

en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau.

Instructions particulières

Aucun traitement spécifique. Traiter selon les symptômes. Communiquez immédiatement avec spécialiste de traitement incohérent si grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Dermatite.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut s'enflammer à la température ambiante. Dégage de la vapeur qui peut former un mélange explosif au contact de l'air. Peut s'enflammer suite à une décharge statique. Peut accumuler une charge électrostatique par écoulement, par éclaboussure ou par agitation. Voir la Section 9 (Propriétés physiques et chimiques) pour les points d'éclair et les limites d'explosivité. Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si sans risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Libération de s'approcher au vent. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les endroits clos. Laver les débordements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et recueillir les fuites avec matériau incombustible, absorbant par ex. sable, terre, vermiculite ou la terre de diatomées et placer dans le récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utilisez les outils antidiéflagrant et matériel antidiéflagrant. Éliminer par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. Matériau absorbant contaminé peut-être présenter les mêmes risques que le produit déversé. Remarque : voir section 1 pour urgence coordonnées et la section 13 pour l'élimination des déchets.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mettre sur des équipements de protection individuelle approprié (voir section 8). Manger, boire et fumer devraient être

Identificateur du produit : Dégivreur de serrure

FDS No.: 01290038

Page 03 de 08

Date de préparation le 15 juillet, 2016

interdit dans les zones où ces matières sont traitées, stockées et traitées. Les travailleurs se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. N'entrez pas de zones de stockage et d'espaces confinés à moins qu'une ventilation adéquate. Conserver dans le récipient d'origine ou une alternative approuvée constituées d'un matériau compatible, conservé hermétiquement fermé quand pas en service. Stocker et utiliser de la chaleur, les étincelles, les flammes ou toute autre source d'inflammation. Utiliser (ventilation, éclairage et matériel de manutention) électromédicaux anti-déflagrant. Utiliser des outils sans étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Pour éviter tout incendie ou explosion, dissiper l'électricité statique lors du transfert de la mise à la terre et continuité des conteneurs et équipements avant de transférer du matériel. Vide conteneurs de conservent des résidus de produits et peuvent s'avérer dangereux. Ne pas réutiliser le contenant.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker conformément aux règlements locaux. Entreposer dans un endroit séparé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine protégée des rayons du soleil dans un espace sec, frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles (voir section 10) et des aliments et des boissons. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparé des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé et scellé jusqu'au prêt à l'emploi. Conteneurs qui ont été ouverts doivent être refermés soigneusement et reste d'aplomb pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Confinement appropriée permet d'éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

| Nom chimique | ACGIH TLV® | | OSHA PEL | | AIHA WEEL | |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------|-----|
| | TWA | STEL | TWA | Ceiling | 8-hr TWA | TWA |
| 1,2-Propylene glycol | 200 ppm | 400 ppm | 400 ppm | 500 ppm | | |
| | Non établie | Non établie | Non établie | Non établie | | |

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Utiliser des systèmes de ventilation ne produisant pas d'étincelles, de l'équipement antidéflagrant approuvé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Contrôler les décharges d'électricité statique, en outre par la mise à la terre de l'équipement. N'utiliser que des matériaux incombustibles compatibles pour les murs, les planchers, le système de ventilation, les épurateurs d'air, les palettes et les rayonnages. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Les matériaux convenables sont les suivants : caoutchouc de nitrile.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

| | |
|--------------------------------------|---|
| Apparence | Liquide incolore claire. |
| Odeur | D'alcool |
| Seuil olfactif | 3.3 - 610 ppm (8.1 - 1496.1 mg/m ³) (estimé) (détection) |
| pH | 6 |
| Point de fusion/Point de congélation | -88 °C (-126 °F) (estimé) (fusion); -88 °C (-126 °F) (estimé) (congélation) |

Identificateur du produit : Dégivreur de serrure

FDS No.: 01290038

Date de préparation le 15 juillet, 2016

Page 04 de 08

| | |
|--|--|
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition | 82.3 °C (180.1 °F) (estimé) |
| Point d'éclair | 12 °C (54 °F) (en vase clos) |
| Taux d'évaporation | Pas disponible |
| Inflammabilité (solides et gaz) | Sans objet |
| Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité | 12% (supérieure); 2% (inférieure) |
| Tension de vapeur | Pas disponible |
| Densité de vapeur | Pas disponible |
| Densité relative (eau = 1) | 0.8 à 20 °C |
| Solubilité | Pas disponible dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides) |
| Coéfficient de partage n-octanol/eau | Pas disponible |
| Température d'auto-inflammation | 399 °C (750 °F) |
| Température de décomposition | Pas disponible |
| Viscosité | Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique) |
| Autres informations | |
| État physique | Liquide |
| Poids moléculaire | Sans objet |

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Inconnu.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Entreposage prolongé.

Températures au-dessus de 12.0 °C (53.6 °F)

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique).

Produits de décomposition dangereux

Peroxydes sensibles aux chocs.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau.

Toxicité aiguë

| Nom chimique | CL50 | DL50 (orale) | DL50 (cutanée) |
|----------------------|---|---------------------|---------------------|
| | 17000 ppm (rat) (4 heures d'exposition) | 3600 mg/kg (souris) | 12890 mg/kg (lapin) |
| 1,2-Propylène glycol | Pas disponible | 14800 mg/kg (lapin) | 20800 mg/kg (lapin) |

CL50: Sans objet.

DL50 (orale): Sans objet.

Identificateur du produit : Dégivreur de serrure

FDS No.: 01290038

Date de préparation le 15 juillet, 2016

DL50 (cutanée): Sans objet.

Corrosion/Irritation cutanée

L'expérience sur les humains et les tests sur les animaux montrent une très légère irritation ou ne montrent aucune irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

L'expérience sur les humains et les tests sur les animaux montrent une irritation oculaire sévère. La vapeur irrite aussi les yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut être nocif d'après les tests sur les animaux et l'expérience sur les humains. Dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Une forte exposition peut causer une perte de conscience.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Sans danger d'après les tests sur les animaux.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer À la suite d'un contact cutané : dermatite. Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. L'expérience sur les humains montre une réaction cutanée allergique (sensibilisation de la peau) dans de rares cas à la suite d'une exposition sur les lieux de travail.

Cancérogénicité

| Nom chimique | CIRC | ACGIH® | NTP | OSHA |
|----------------------|------------|--------------|------------|------------|
| | Groupe 3 | A4 | Non listée | Non listée |
| 1,2-Propylene glycol | Non listée | Non désignée | Non listée | Non listée |

Signification des abréviations

Groupe 3 = Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

A4 = Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Des études sur des animaux montrent des effets sur la descendance. Cependant, ces effets n'apparaissent que dans les cas de toxicité maternelle significative. Ces effets ne sont pas jugées pertinentes pour l'exposition professionnelle.

Fonction sexuelle et la fertilité

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

Effets sur ou via l'allaitement

Peut causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Identificateur du produit : Dégivreur de serrure

FDS No.: 01290038

Page 06 de 08

Date de préparation le 15 juillet, 2016

Dangers aigus pour le milieu aquatique

| Nom chimique | CL50 pour les poissons | CE50 pour les crustacés | CEr50 pour les plantes aquatiques | CEr50 pour les algues |
|----------------------|--|---|-----------------------------------|--|
| | 9640 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures) | 7500-13299 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures) | | > 2000 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata (algue); 72 heures) |
| 1,2-Propylene glycol | Pas disponible | 10000 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures) | | |

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

| Nom chimique | CSEO pour les poissons | CE50 pour les poissons | CSEO pour les crustacés | CE50 pour les crustacés |
|----------------------|--|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| 1,2-Propylene glycol | 52930 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 hrs) | | Pas disponible | |

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

La production de déchets doit être évitée ou minimisée autant que possible. Les contenants vides ou doublures peuvent conserver quelques résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être éliminés en toute sécurité. Éliminer l'excédent et non recyclables produits par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. L'élimination de ce produit, les solutions et les sous-produits doit en permanence conformes aux exigences de protection de l'environnement et législation d'élimination et de toute exigence de l'autorité locale régionale des déchets. Éviter la dispersion des matières déversées et ruissellement et entrer en contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| Réglementation | Numéro ONU | Désignation officielle de transport | Classe(s) de danger relative(s) au transport | Groupe d'emballage |
|----------------|------------|--|--|--------------------|
| DOT É.-U | 1993 | LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (2-Propanol) | 3 | II |
| TMD au Canada | 1993 | LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (2-Propanol) | 3 | II |

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Veuillez noter: Dans des contenants de 1 L (1Kg) ou moins, ce produit est classé comme un « quantités limitées » « Bien de consommation » en vertu du règlement TMD. Dans des contenants d'une capacité de 1 L (1Kg) ou moins, ce produit est classé comme «

Identificateur du produit : Dégivreur de serrure

FDS No.: 01290038

Date de préparation le 15 juillet, 2016

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Réglementation personnalisée 1

Consumer Product Safety Improvement Act of 2008 General Conformity Certification

The Supplier identified in Section 1 of this MSDS has evaluated this product and certifies it to be labeled and packaged in compliance with the applicable provisions of the Federal Hazardous Substance Act as stated in 16 CFR 1500 and enforced by the Consumer Product Safety Commission, and where applicable the products that require Child Resistant Closures are packaged in accordance with the Poison Prevention Packaging Act as stated in 16 CFR 1700 and enforced by the Consumer Product Safety Commission. All closures have been tested in accordance with the latest protocols. No other testing is required to certify compliance with the above. The date of manufacture is stamped on the product container.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Département réglementation et conformité

Numéro de téléphone 905-878-5544

Date de préparation le 15 juillet, 2016

Autres informations Nous sommes engagés à soutenir l'initiative volontaire de l'industrie pour la divulgation des ingrédients aux consommateurs. Veuillez nous faire parvenir votre demande en visitant notre site Web au www.recochem.com.

Les ingrédients présents (ingrédients intentionnellement ajoutés) dans une concentration supérieure à un pour cent (1 %) doivent figurés en ordre décroissant de prédominance. Les ingrédients présents dans une concentration d'au plus un pour cent (1 %) doivent également figurés, mais sans ordre de prédominance.

Avis Avis au lecteur : au meilleur de notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Toutefois, ni le fournisseur nommé ci-dessus, ni aucune de ses filiales assume toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La décision définitive de l'aptitude d'un matériel est la seule responsabilité de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques sont décrits dans les présentes, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

Identificateur du produit : Dégivreur de serrure

FDS No.: 01290038

Page 08 de 08

Date de préparation le 15 juillet, 2016